

## BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours  
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-de-Bonsecours  
Téléphone: 819-423-5575

Courriel : mun.ndb@mrcpapineau.com  
Site internet : www.ndbonsecours.com

## HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00  
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible sur rendez-vous.

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier	Maire
Lucie Lavoie	Siège #1
Denis Beauchamp	Siège #2
Thomas Lavoie	Siège #3
France Nicolas	Siège #4
Luc Beauchamp	Siège #5
James Gauthier	Siège #6

## SAVIEZ-VOUS QUE... ?

- Le 2e dimanche de mars, l'heure doit être avancée d'une heure (retour à l'heure avancée ou heure d'été); le 1er dimanche de novembre, l'heure doit être reculée d'une heure (retour à l'heure normale de l'Est). **Donc, en 2019, l'heure doit être avancée à 2 h dans la nuit du 9 au 10 mars (il sera donc en réalité 3 h).**
- Si vous souhaitez publier un texte, vous pouvez nous à l'adresse suivante : siege4.ndb@mrcpapineau.com ou communiquez au bureau municipal au numéro de téléphone 819-423-5575 pour obtenir plus d'informations.
- Les modes de paiements acceptés pour les taxes municipales ou toute autre facture sont les suivants : argent comptant, chèque, mandat-poste et paiement direct en ligne (SIPC).
- Saviez-vous qu'il fait toujours un grand plaisir aux membres du conseil municipal de vous accueillir aux réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions, qui concernent les points à l'ordre du jour ? Les réunions du conseil se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, le **2<sup>e</sup> mardi de chaque mois**. Ces réunions ont lieu à **19 h 00**, à votre **hôtel de ville**, qui est situé au : 1, CHEMIN DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS



# Le Bonsecours

Volume 25, numéro 1 - Mars 2019

Chères citoyennes et Chers citoyens,

C'est lors de l'activité cabane à sucre qui aura lieu le dimanche 10 mars 2019 que nous ferons le lancement de la Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA). Le plan d'action qui s'en découle permettra de faire l'identification des enjeux prioritaires sur notre territoire pour les familles et les personnes âgées.

Nous aurons également la chance de définir le mandat d'une municipalité et son rôle à jouer face aux services offerts. Dans le contexte actuel, il faut savoir prendre en considération les diversités afin de bien pouvoir répondre aux besoins que celles-ci occasionnent. Offrir des services avec impartialité, tout en étant équitable, n'est pas toujours simple étant donné les grandes variétés humaines et physiques de notre municipalité. Les diverses consultations effectuées nous ont permises d'éclairer nos décisions et d'établir que nous devons fonctionner par priorité.

Le printemps sera bientôt à nos portes! N'oubliez pas de changer l'heure durant la nuit du 9 au 10 mars.

On vous attend en grand nombre à la cabane à sucre du 10 mars ! Soyez là!



Mes salutations distinguées,

*Carol Fortier*  
Votre maire, Carol Fortier

## LES POTINS DE LA MUNICIPALITÉ

Vous aimeriez aviser nos concitoyens d'un événement, d'une rencontre ou de toute nouveauté, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :  
siege4.ndb@mrcpapineau.com ou au numéro de téléphone 819-423-5575 pour placer votre annonce dans la prochaine édition du Bonsecours.

## NOS COLLABORATEURS SUR LE TERRAIN

### CUISINER EST UN ART !

Il y a des gens qui mangent parce qu'il le faut et d'autres qui mangent parce qu'ils aiment ça, mais chacun mange pour ses propres raisons, peu importe.

Ce qui m'amène à penser que j'ignore si les gens d'aujourd'hui aiment cuisiner, mon expérience « en ville » me portait à croire que non. Mais, je peux me tromper pour ce qui est de la campagne, une raison étant qu'on semble avoir plus de temps pour s'y intéresser et avoir facilement accès à un plus vaste choix d'éléments frais en saison, par exemple : œufs, viandes et légumes.

Pour cuisiner, plusieurs se fient à des livres ou revues de cuisine, mais je pense surtout à ceux qui cuisinent la plupart du temps ou, parfois, sans livre de cuisine, utilisant des recettes transmises par leur mère ou grand-mère, recettes qui n'ont malheureusement pas toujours été écrites ou qui l'ont été de façon partielle avec quelques ingrédients manquants. Et que dire de ces recettes griffonnées sur un bout de papier jauni où les instruments de mesure se limitaient à une certaine tasse bleue ou à la cuillère de grand-maman? Qui n'a pas vu et tenté de mémoriser les actes sacrés de ces femmes autour du feu : « Remplis ce pot à moitié, ajoute un verre ou un bol de farine, une pincée de sel, laisse mijoter sur le poêle (ou four à bois) et, quand ça sent cuit, c'est prêt à servir. ». Ou encore ces recettes publiées à laquelle des changements subtils, mais majeurs pour le goût, ont été faits sans nécessairement avoir été inscrits sur papier.

Il s'agit d'un héritage intéressant, surtout pour ceux qui se rappellent ces festins familiaux qui ne semblaient pas finir parce qu'il y avait tant de bonnes choses à essayer et... déguster. D'ailleurs, cette nostalgie des repas d'antan ne se retrouve-t-elle pas dans la nouvelle mode des buffets de Noël ou du Jour de l'An? Et, il y a toujours ces vidéos sur le Web ou Facebook, si on est prêt à prendre le temps.

*Thomas Lavoie*

## SÉCURITÉ POLICIÈRE ET SERVICE D'INCENDIE

### CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTIONS

**Gatineau, 12 février 2019** – Les policiers de la Sûreté du Québec, de la MRC Papineau tiennent à rappeler quelques conseils de sécurité afin de prévenir les introductions par effraction et les vols. Souvent, les suspects tenteront de déceler certaines négligences apparentes à votre résidence ou autre bâtiment, les rendant ainsi plus vulnérables à cibler.

Voici donc quelques conseils de sécurité :

- Lors de vos absences, surtout prolongées, avisez un voisin en qui vous avez confiance. Ce dernier sera plus vigilant à l'égard de votre domicile et portera une attention particulière aux allées et venues à votre demeure, aux véhicules qui peuvent sembler suspects et à tout rôdeur dans le voisinage. Faites ramasser le courrier, les journaux et débayer l'entrée ;
- Il s'avère efficace de connaître votre entourage immédiat et de vous entendre avec ces voisins pour qu'ils soient plus alertes et signalent toute irrégularité à la police. Plusieurs interventions policières ont permis l'arrestation de suspects grâce à la vigilance de plusieurs citoyens ;
- Verrouiller les portes, même si vous êtes présents à la maison, et tailler les arbustes et les haies afin que sa résidence soit visible. Bien éclairer tous les accès à votre résidence et utiliser une minuterie pour régler l'éclairage tant intérieur qu'extérieur ;
- Ne pas laisser d'objets accessibles pouvant servir à s'introduire dans votre résidence (échelle, outils, etc.) ni aucun objet susceptible d'être aisément volé (tondeuse, bicyclette, souffeuse à neige, etc.) ;
- Le numéro d'immeuble doit être visible à l'avant et à l'arrière (lorsque nécessaire) afin de permettre aux policiers ou autres services d'urgence de bien identifier votre résidence ;
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures y compris les portes de garage ;
- Au besoin, installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes et les cadres de porte en bois sont renforcés d'une plaque de métal à la hauteur de la serrure. Faire installer un système d'alarme et l'utiliser même lorsque l'on est à la maison ;
- Ne pas garder de sommes importantes d'argent chez soi et garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté. Buriner ses biens est un moyen efficace de prévenir le vol.

Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur, notez une brève description de celle-ci ; le sexe, l'âge approximatif, l'habillement, les signes particuliers, les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez le numéro de la plaque d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque. N'hésitez pas à appeler au 310-4141.

Agente Mélissa Aubin, Matricule 12875,  
Agente en police communautaire  
Adresse courriel : [melissa.aubin@surete.qc.ca](mailto:melissa.aubin@surete.qc.ca)

## UN MOT DE GUY, VOTRE INSPECTEUR MUNICIPAL

Nous sommes presque à la porte du « Printemps » et il est essentiel de se remémorer quelques obligations auxquelles nous sommes assujettis, notamment :

- **ABRI D'AUTO (de type Tempo)**

Du premier (1er) novembre d'une année au quinze (15) avril de l'année suivante, un abri d'auto peut être installé. Cependant, il doit respecter une marge de recul avant de 1,50 mètre et une marge latérale et arrière de 0,75 mètre. Celui-ci doit être construit de toile plastique. L'abri d'auto ne doit servir principalement qu'à des fins temporaires seulement pendant la période autorisée.

Toutefois, advenant un printemps tardif (fonte des neiges et des glaces) **une période raisonnable additionnelle** vous sera accordée afin de vous permettre de démanteler et de remiser votre abri d'auto.

- **PERMIS DE BRÛLAGE**

Toute personne qui désire faire un feu en tout temps, dans la Municipalité, **doit obligatoirement obtenir un permis de brûlage**. Vous pouvez en faire la demande auprès du chef pompier de la brigade de Fassett, monsieur Daniel Bisson, cependant, un délai d'au moins 3 jours est nécessaire. Vous pouvez nous contacter au bureau municipal afin d'obtenir le formulaire de demande de permis ainsi que le règlement municipal portant le numéro 2007-12-208, et intitulé : Règlement relatif au brûlage de branches et autres détrit.

- **RAPPEL IMPORTANT**

Vous avez des travaux de rénovation, de réparation, de construction (maison – remise, installations septiques, forage de puits etc.) N'oubliez pas de me téléphoner pour obtenir au préalable un permis **avant** d'entreprendre vos travaux.



*Guy Roy*, ombre  
Responsable en urbanisme et en environnement  
Tel : 819-423-5575 poste #4  
Courriel : urba.ndb@mrcpapineau.com

## ÉVÈNEMENTS PASSÉS...

### LE « NOËL DES ENFANTS »

Le 15 décembre 2018, il y avait foule à l'hôtel de ville pour le Noël des enfants. Une centaine de personnes, dont 38 enfants, se sont rassemblées pour vivre des activités et accueillir le bon Père Noël.

Quel plaisir d'assister aux retrouvailles de plusieurs d'entre vous qui nous confiaient ne pas s'être vus depuis belle lurette. Et que dire du plaisir des enfants lors du conte et de leur comportement exemplaire malgré la fébrilité qui les habitait. Ils ont eu la chance d'exprimer leur énergie lors de l'animation d'activités et, surtout, à l'arrivée du Père Noël qui leur a remis les présents tant attendus.

#### Que d'émerveillement dans leurs yeux!

Plusieurs participants nous ont témoigné leur grande appréciation pour ces moments qui n'auraient pas été une telle réussite sans la participation du Père Noël, de la fée des étoiles, du lutin coquin, des membres du conseil et des employés de la municipalité que nous tenons à remercier grandement. **C'est assuré, on récidivera l'an prochain!**



### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Vous pouvez disposer de vos divers matériaux de construction et autres (miroirs, tapis, tuyaux de PVC et ABS, toiles de piscines, vitre [fenêtres], outils non récupérables, etc.) à un prix modique, dans l'un de ces deux centres Éco-Recyc de la Petite-Nation :

**Service d'excavation J. Lirette Inc.**  
**Lac Simon : 819 428-3243**

**Transport R.L.S.**  
**Papineauville : 819 427-6427**

### DONNEZ AU SUIVANT



Saviez-vous que lorsque vous souhaitez vous départir de vos vieux meubles, électroménagers encore fonctionnels, jouets, vaisselle, livres et vêtements vous pouvez en faire don à l'organisme :

**MAISON DE LA FAMILLE PETITE-NATION**  
**14, rue Hubert-St-Louis**  
**Saint-André-Avellin (Québec) J0V1W0**  
**Tél. : 819 983-4384**



### PEINTURES ET HUILES USÉES

Nous désirons vous rappeler que vous pouvez toujours amener vos produits au bureau municipal, tels que les piles domestiques, les huiles usées et les peintures, pendant les heures d'ouvertures et nous en disposerons pour vous. Les contenants doivent porter les étiquettes originales afin que nous puissions identifier les produits.



**RECYCLER C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**  
C'est économique et écologique !  
Pensez-y... Ce sont **NOS** taxes !  
Pensez-y... C'est **NOTRE** planète !

À l'invitation de M. Pierre Ippersiel, le 20 septembre dernier, les membres d'un nouveau comité se sont réunis pour la première fois pour discuter d'une proposition de mandat : travailler sur l'avenir de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours. La première assemblée officielle s'est tenue le 25 octobre 2018. Les membres du comité consultatif « Avenir de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours » ont comme objectif de trouver des pistes d'orientations réalistes en vue d'identifier, pour ce bâtiment, une fonction sociale et communautaire tout en maintenant certaines fonctions liturgiques. Le caractère historique et patrimonial du bâtiment devra aussi être strictement protégé. De plus, le comité devra faire des recommandations quant au type de mobilier et à l'équipement nécessaire aux nouvelles fonctions qui seront retenues.

Il est important de noter que la formation du comité « Avenir de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours » a été entérinée par la Fabrique (chargé de projet : M. Pierre Ippersiel), le conseil municipal de Montebello (résolution no. 2018-11-288) ainsi que l'archidiocèse de Gatineau. En date d'aujourd'hui, ce nouveau comité est composé de 9 personnes, soit : John Huneault, conseiller municipal pour Montebello et président du comité, François Gauthier, arpenteur-géomètre et vice-président du comité, Isabelle Yde, membre du CCU de Montebello et secrétaire du comité, Chantal Belleau, administratrice-économiste de l'archidiocèse de Gatineau, Marcel Malette, représentant de la Fabrique de Montebello, Marie-France Bertrand, agente de développement culturel pour la MRC Papineau, Ginette Juteau, conseillère municipale pour Montebello, France Nicolas, conseillère municipale pour Notre-Dame-de-Bonsecours, Luc Ménard, ancien maire de Montebello.

John Huneault, président du comité

### LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU INC

Le service de transport en milieu rural permet d'intégrer, de maintenir et d'améliorer l'autonomie des gens. Vous connaissez une personne âgée, une famille à faible revenu, un adolescent ou toute autre personne nécessitant un transport à des fins médicales, scolaires, sociales, communautaires et l'accès au marché du travail?

Communiquez au numéro de téléphone (819)308-0788 poste 202, au numéro sans frais 1-855-308-0788 poste 202 ou par télécopieur au (819)308-0792.



LA CORPORATION DES TRANSPORTS  
ADAPTÉ ET COLLECTIF  
DE PAPINEAU INC.

[www.ctacpapineau.com](http://www.ctacpapineau.com)

## ACTIVITÉS À VENIR

### 10 MARS 2019 : CABANE À SUCRE MUNICIPALE

Une cabane à sucre sur le site de l'hôtel de ville, quelle **belle façon de célébrer le début du printemps en famille !** Notre hiver a été généreux et les énormes bancs de neige entourant l'hôtel de ville nous le témoignent bien, **que diriez-vous de venir en profiter?**

L'espace est idéal pour grimper et glisser en famille ou pour faire des promenades en traîneaux. Nous vous proposons également de revivre certaines traditions en dégustant des fèves au lard et en vous suçant le bec avec de la tige d'érable sur la neige, tout cela sur fond de musique d'antan. Il y aura aussi du chocolat chaud disponible pour ceux et celles qui souhaitent se réchauffer un peu.



L'occasion se prêtera bien au **lancement de la Politique familiale municipale (PFM) et la Politique municipalité amie des aînés (MADA)** qui aura lieu à l'intérieur pour les intéressés.

Nous vous attendons donc le **10 mars**, à compter de **13 heures**, sur le terrain de l'hôtel de ville. N'oubliez pas d'apporter vos chaises, vos breuvages, vos accessoires pour glisser, etc. en fonction d'un **après-midi de plaisir** au grand air.



Il est à noter que l'activité aura quand même lieu en cas de pluie mais sera annulée en cas de tempête hivernale (10 centimètres de neige ou plus).

**RSVP pour obtenir de plus amples informations, contactez-nous avant le 4 mars, au bureau municipal, au numéro 819-423-5575.**

## NOUVELLES

### LES SERPUARIENS

Vous avez sûrement vu les messages publicitaires télévisés concernant les *serpuariens* vous demandant jusqu'où il vous faudrait vous rendre pour recycler vos appareils électroniques, nous sommes également questionnés! C'est pourquoi, dans un esprit de développement durable, nous vous offrons désormais l'opportunité de déposer vos *serpuariens* à la municipalité. Vous souhaitez en savoir plus?

Quoi recycler?

<https://lesserpuariens.com/>

- ✓ Dispositifs d'affichage ;
- ✓ Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques ;
- ✓ Ordinateurs de bureau ;
- ✓ Ordinateurs portables ;
- ✓ Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo ;
- ✓ Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau ;
- ✓ Systèmes audio/vidéo portables/personnels ;
- ✓ Systèmes audio/vidéo non portables ;
- ✓ Ensembles de cinéma maison ;
- ✓ Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules ;
- ✓ Appareils cellulaires et téléavertisseurs.

### DÉFI SANTÉ 2019

Cette année encore, nous avons inscrit notre municipalité au Défi Santé qui invite tous les Québécois, seuls ou en famille, à mettre leur santé en priorité à l'occasion d'un défi collectif et motivant. Les participants s'engagent à atteindre 3 objectifs du 1er au 30 avril et deviennent éligibles à gagner plusieurs prix très intéressants, voici le lien pour plus d'informations : <http://www.defisante.ca/le-defi/connaitre-le-defi>.



Lors de la prochaine parution du Bonsecours, nous publierons avec plaisir les noms de chacun de vous qui aura participé au Défi Santé et qui nous aura fourni l'histoire de son défi personnel ou de groupe. Et si vous le faisiez en famille? N'oubliez pas d'inscrire le nom de Notre-Dame-de-Bonsecours lorsque vous complétez le petit formulaire d'inscription personnelle, cela nous aidera à comparer notre taux de participation de cette année avec celui de l'an dernier.

Pour ceux et celles qui aiment marcher et qui souhaitent varier leurs trajets, nous vous partageons les distances de certaines rues de notre municipalité :

**Côte Angèle:** 8,4 km    **Côte Du Front:** 1,6 km    **Côte Ézilda:** 2,6 km    **Côte Azélie:** 5,5 km

## UN PEU D'HISTOIRE...

### UNE GRAND-MAMAN BIEN DE CHEZ NOUS

Jeannette Dinel est née à Chénéville, plus précisément sur une ferme située le long du chemin qui relie Chénéville à Namur, près de ce qu'on appelait à l'époque la Côte des Pruches. Elle a donc grandi en milieu rural et, comme c'était souvent la coutume, elle a quitté l'école à 14 ans pour aider sa mère. Elle aimait l'école et elle se souvient encore des noms des différentes « maîtresses ». Elle était déjà disciplinée et aimait les travaux scolaires faits avec rigueur, mais les obligations familiales, dans le temps, faisaient en sorte qu'une aînée de famille était vite gardée à la maison pour assumer une bonne part des tâches, non seulement domestiques, mais aussi des travaux de la ferme. Elle ne cultive aucun ressentiment en regard de ce fait, mais elle est bien consciente qu'elle aurait pu faire de plus longues études.

En 1951, elle épouse François Lavergne qui, à l'époque, était le chauffeur de taxi de Chénéville. Jeannette n'aimait pas ce métier-là tellement différent de la réalité rurale qui était la sienne. Aussi, après deux ans de mariage, elle et François achètent une ferme de la famille Thomas, à Notre-Dame-de-Bonsecours où elle vit toujours.

Alors commence toute une aventure familiale sur une ferme. Il faut construire maison et ferme dans un contexte de ressources financières limitées, ce qui demande une gestion stricte, mais Jeannette, rigoureuse comme elle l'était à l'école, le sera aussi comme fermière.

Tout au long des travaux et des jours, huit enfants viendront créer cette famille. Sur une période d'une douzaine d'années, madame Lavergne, comme on l'appelle maintenant, assumera surtout un rôle de mère. Il faut s'occuper des enfants à temps

## UN PEU D'HISTOIRE...

plein pendant que François met tout son temps et son énergie à la ferme. D'ailleurs, en 1958, il sera l'un des premiers fermiers de la paroisse à faire l'acquisition d'une moissonneuse-batteuse. Pendant ce temps, Jeannette développe une passion pour le jardinage, occupation qu'elle pratique encore !

Quand les enfants sont devenus grands, elle s'engage dans le mouvement des dames fermières à Fassett et ensuite à Montebello. Elle garde encore de cette expérience un goût pour la broderie qu'elle pratique toujours. Puis, elle assumera des responsabilités pastorales à la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours.

En 1984, son compagnon François décède après une maladie de quelques années pendant lesquelles elle a été une aide-soignante totalement dévouée à son mari. Heureusement, l'aîné Alain a été capable de prendre en charge la ferme.

À 89 ans, Jeannette est toujours active et présente à la Vie. À la fin de notre rencontre, je lui demande ce qu'elle ferait si elle pouvait recommencer sa vie. Sa réponse est simple et belle : « Je referais la même chose ».



Merci Madame Lavergne d'être des nôtres  
et  
de partager votre foi dans la Vie.

*Pierre Ippersiel*, Côte Angèle